banlieue. A 9 heures, Ravachol franchissait les portes de la prison. Ayant aperçu quelques personnes très étonnées, il leur a dit : « Adieu, les amis ! » Il a demandé qu'on lui enlevât ses chaînes. Puis on l'a mis dans une chambre de sûreté avec deux gardiens.

Une insurrection en Arménie

Londres, 7 juin. — Le correspondant du *Daily-News* au Pirée dit qu'on vient de recevoir une dépêche annonçant qu'une insurrection a éclaté dans les districts de Moursh et de Sassoun en Arménie. Les troupes turques auraient été défaites ; le mouvement insurrectionnel gagnerait du terrain.

Les courses de Longchamps

Paris, 7 juin. — Prix du Bois : *1er, Bel-Sito; 2e, Begourdon; 3e, Dentelle.* — Prix de Rueil : *1er, Cerceau ; 2e, Clisson ; 3e, Barbillon.* — Prix de Nanterre : *1er, Le Glorieux ; 2e, Primrose ; 3e, Soleil.* — Prix Mackenzie-Grieves : *1er, Courlis; 2e, Walk ; 3e, Oeer.* — Prix de Chatou : *1er, Fable ; 2e, Surprise ; 3e, Fil-de-Fer.* — Prix de Saint-Germain : *1er, Talaru; 2e, Hoche; 3e, Jean-sans-Peur.*

Les faux tickets de la Fête des Fleurs
Une grave accusation

Paris, 7 juin. — L'enquête ouverte au sujet de la distribution de cinquante mille faux tickets pour la Fête des Fleurs aux bois de Boulogne a établi que ces billets avaient été faits avec la matrice des billets vrais, mais sur du papier autrement teinté. D'autre part, et chose beaucoup plus grave, la fraude serait imputée à une personne touchant de très près au comité d'organisation de la fête, personnalité qui a occupé une situation politique, et dont la mort violente toute récente a dû tarir la glande lacrymale des chroniqueurs républicains.

Mort de M. Paul Foubert

Paris, 7 juin. — On annonce la mort à Audierne (Finistère), de M. Paul Foubert, fils de l'ancien sénateur de la Manche, ancien chef de cabinet du ministère de l'intérieur. M. Paul Foubert avait dû donner sa démission à la suite d'événements restés mystérieux, quelques jours après l'assassinat de M. Barrême, préfet de l'Eure. M. Foubert, qui, en sa qualité de chef de cabinet, devait connaître l'importance des fonds secrets dont M. Barrême était porteur, fut accusé ouvertement et notamment par M. Drumont de ne pas être étranger à la fin tragique de l'ancien préfet de l'Eure.

L'affaire ne fut jamais élucidée, et M. Paul Foubert avait absolument disparu de la scène. Il paraît qu'il avait successivement tenté fortune en Tunisie et en Bretagne sans pouvoir y réussir. Vers le mois de février 1888, il vint se fixer à Audierne (Finistère), où il vivait chichement dans une auberge d'une petite pension de cent francs, puis de deux cents francs par mois qui lui était servie par une personne inconnue.

L'année dernière, le 2 juin, il se maria et épousa la fille d'un pêcheur du pays, une Bretonne illettrée. C'est alors seulement qu'on connut dans le pays son identité ; jusqu'à cette époque, il se faisait appeler Alfred Paul, ses prénoms. Paul Foubert est mort une année, jour pour jour, après son mariage, laissant une veuve et un enfant de cinq semaines, que les pêcheurs vont recueillir sans doute, car la misère la plus horrible les étreint tous deux.

Le Congrès international des mineurs

Londres, 7 juin. — Le congrès des mineurs s'est ouvert ce matin, à dix heures et demie, dans une grande salle de Westminster-Hall. Un grand nombre de délégués sont présents. M. Burns préside et M. Smith remplit les fonctions d'interprète.

Le discours d'ouverture est prononcé par M. Burns, qui souhaite la bienvenue aux assistants, et dit que le premier point à traiter est l'organisation du congrès. Il propose donc de commencer par la nomination de présidents français, anglais et allemands. Il ajoute que la galerie restera ouverte au public, à condition qu'il reste neutre; autrement, on la fera évacuer.

Au nombre des délégués français, on remarque : MM. Lamendin (Pas-de-Calais), Moché (Nord); Pinlibert (Loire); Calvinhac (Haute-Garonne). Il n'y a que quatre délégués allemands; aussi attendent-ils pour proposer la nomination de leur président. Lamendin est nommé président français, Burns et Wood présidents anglais.

Une adresse de sympathie est votée à l'unanimité des délégués présents, à Pickard, qui n'a pu se rendre au congrès. Delmet, député belge, a déclaré qu'il avait reçu le mandat de voter la grève générale, comme étant le seul moyen d'obtenir pour les mineurs la législation internationale des huit heures.

Schiecher, délégué allemand, croit, au contraire, que la grève générale serait une maladresse et que les mineurs arriveront à leurs fins par l'organisation et que bientôt ils auront tout le peuple derrière eux. Mendelssonn assiste en curieux à la première séance. A midi, le congrès a été ajourné à deux heures pour la vérification des pouvoirs.

L'abdication du roi de Roumanie

Bucharest, 7 juin. — L'*Eclair* publie le télégramme suivant dont nous lui laissons la responsabilité :

« Je viens d'apprendre que le roi Charles a l'intention d'abdiquer au profit du prince Ferdinand, héritier de la couronne de Roumanie.

« Cette abdication aura lieu après le mariage du prince royal avec la princesse Marie d'Edimbourg.

Tirage d'obligations — L'emprunt de Paris 1886

Paris, 7 juin. — Le gros lot de 100.000 fr. a été gagné par le numéro 351.668.

Le numéro 456.016 gagne 50.000 fr.

Les numéros 194 175, 351 364, 396.009, 418.176 gagnent ensuite chacun 10.000 francs.

Gagnent ensuite 5.000 fr. chacun, les numéros 549.631, 680.757, 140.978, 667.250.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La réception de la « Cœcilia roubaisienne ». — Comme il était facile de le prévoir, étant donnée l'importance des succès de cette vaillante société, la réception qui lui a été faite mardi soir, a revêtu les caractères d'un enthousiasme exceptionnel. Dès sept heures, les abords du pont Morel où devait se former le cortège, étaient bondés de monde. De tous côtés arrivaient des parents et des amis portant des couronnes et des bouquets.

A sept heures et demie, les sociétés de la ville qui étaient venues pour fêter le triomphe de la *Cœcilia*, avaient pris leur place entre le canal et l'octroi de Roubaix. Leurs délégués chargés de remettre les couronnes aux vainqueurs du concours de Tourcoing se sont avancés à leur rencontre. La *Grande-Harmonie* les a salués aux sons de la *Marseillaise* et le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

En tête, deux cavaliers, puis l'Union des Trompettes, la Fanfare de Beaurepaire, le Choral Eiffel, la Concordia, l'Union des Travailleurs, la chorale l'Aurore, le Choral Nadaud, la Fanfare Delattre, les Mélomanes Roubaisiens, la chorale l'Avenir, la Grande Fanfare, l'Alliance Chorale, des délégations de la Fanfare du Blanc-Seau, et de la Fanfare du Fontenoy, la société municipale de gymnastique la Roubaisienne et la Grande-Harmonie.

Venaient ensuite les délégués des sociétés portant les couronnes et, après eux, les membres de la *Cœcilia* disparaissant sous les couronnes et les bouquets dont ils étaient chargés. Ils étaient suivis de cinq voitures dans lesquelles avaient pris place le porte-bannière, les membres de la commission et les dignitaires de la société. Dans la dernière se trouvaient le vice-président, M. Napoléon Liégeois, le président, M. Oscar Lefebvre, le directeur, M. Paul Fournier, et le président, M. Ildephonse Vergnioles. Une sixième voiture contenait deux employés de la brasserie de M. Duthoit, propriétaire de l'établissement où la *Cœcilia* a son siège. Ces Messieurs portaient une superbe couronne offerte à M. Paul Fournier.

Le cortège a suivi les rues de Tourcoing, du Collège et la Grande-Rue. Sur tout le parcours, une foule compacte obstruait le passage, les fenêtres étaient garnies de monde ; toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux. Partout des acclamations et des applaudissements accueillaient l'arrivée de la société victorieuse. L'enthousiasme était général et rappelait celui qu'avait suscité la *Grande-Harmonie* en 1878.

La foule s'était portée de tous côtés vers la Grande-Place qui était noire de monde lorsque le cortège y est arrivé.

La municipalité attendait les vainqueurs à l'Hôtel-de-Ville où les vins d'honneur leur ont été offerts. M. Carrette, maire, MM. Branquart et Lepers, adjoints, et plusieurs conseillers municipaux étaient présents.

M. le Maire a souhaité la bienvenue à la *Cœcilia* en ces termes :

« Citoyens,

» Au nom de la ville de Roubaix que je représente en cette occasion de par ma qualité de Maire, je me fais un plaisir de vous recevoir dans la maison commune pour vous adresser les félicitations dont vous vous êtes rendus dignes par la grande victoire que vous venez de remporter au concours de chant de la ville de Tourcoing.

» C'est un succès auquel je m'attendais; quoique n'étant pas musicien, j'ai cependant pu dire dimanche dernier, après avoir assisté à l'audition musicale qu'avait donnée la *Cœcilia* au théâtre de l'Hippodrome, que c'était la première fois que j'entendais si bien chanter.

» J'ai remarqué en effet des nuances exécutées au dernier degré de perfection, un ensemble extraordinaire dans toutes les attaques, et ce que j'admirais principalement, c'était la mélodie que, seuls, les enfants du Nord savent ajouter à la musique.

» J'éprouve une satisfaction de me trouver parmi vous, citoyens, lorsque vous donnez des fêtes quelconques, car elles me procurent l'occasion d'apprécier le talent des habitants de la ville de Roubaix, qui m'ont envoyé ici les représenter.

» Cette satisfaction ne se borne pas là seulement, car, pour arriver à faire des exécutions musicales comme en fait notre victorieuse *Cœcilia*, il faut évidemment que les orphéonistes qui la composent aient beaucoup de sentiment.

» J'estime en conséquence qu'il est heureux de se trouver au milieu de personnes sentimentales, car cette qualité ne s'applique pas seulement à la musique mais aussi aux principes de l'humanité et par conséquent à la question sociale ! Dans cette pensée, je réitère mes félicitations à la *Cœcilia* qui a remporté d'aussi beaux succès et maintenant que je dise à son vaillant et dévoué chef que l'expression n'est pas assez témoignante pour exprimer les compliments qu'il mérite. Vive la *Cœcilia* ! vive Paul Fournier, son directeur ! vive la Ville de Roubaix ! »

Des cris de : Vive M. le Maire, vive Roubaix, ont accueilli ces paroles.

Le président d'honneur de la *Cœcilia*, M. Vergnioles, a ensuite prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Maire,

» C'est un grand honneur pour moi, M. le Maire, en ma qualité de président honoraire de la *Cœcilia Roubaisienne*, de venir vous faire part des brillants succès qu'elle vient de remporter au magnifique concours si bien organisé par la société des *Criks-Sicks* de la ville de Tourcoing sous les auspices de son éminent président, M. Edmond Masurel.

» Cette société, vous le savez, M. le Maire, est uniquement composée d'ouvriers honnêtes, laborieux et travailleurs, ne craignant pas, après de longues journées de fatigues, de consacrer, à l'art du chant, trois ou quatre heures, prises sur le repos de la nuit, pour acquérir et conquérir les lauriers dont notre grande ville de Roubaix est si fière et se glorifie à si juste titre à l'heure actuelle.

» C'est grâce aussi à la persévérance et aux hautes capacités de notre éminent chef et ami, M. Paul Fournier, que ces merveilleux résultats ont été obtenus ; ce dont je l'en félicite chaudement.

» Aussi ne saurais-je trop recommander à votre bienveillance ainsi qu'à celle de tous les membres de l'Administration municipale de ne pas l'oublier par une augmentation de subvention que la ville lui a toujours accordée, afin de lui permettre de continuer son œuvre pour la gloire de Roubaix.

» Dans cet espoir, permettez-moi, M. le Maire, de lever mon verre à votre santé, à celle de tous vos collègues du Conseil municipal, ainsi qu'à la grandeur et à la prospérité de notre grande cité Vive Roubaix ! »

M. Carrette a répondu en remerciant le président d'honneur et en revenant sur les qualités maîtresses du directeur qui excelle à entraîner ses exécutants. Il boit à sa santé.

M. Paul Fournier, sous l'impression d'une émotion facile à comprendre, s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Maire,

» Je vous remercie du bon accueil que vous venez de faire à la *Cœcilia*. Je suis très sensible aux félicitations qui m'ont été adressées personnellement; mais la plus grande part du succès obtenu au concours de Tourcoing doit être attribuée à la bonne volonté et au travail persévérant des membres de la société.

» La *Cœcilia* est une grande famille, à laquelle je m'honore d'appartenir.

» Je lève mon verre à l'administration, et pour la remercier du sympathique accueil qu'elle vient de nous faire, je propose un chaleureux vivat en son honneur ».

Après le chant de ce vivat, M. Carette a renouvelé ses remerciements et ses félicitations.

Les membres de la *Cœcilia* ont alors quitté l'Hôtel-de-Ville et ont été reconduits en cortège à leur local, rue de la Gare.

Là, les présidents des sociétés, les parents et les amis les ont de nouveau félicités. Une couronne leur a été remise de la part de l'*Orphéon tourquennois*. Une autre leur a été également offerte par MM. Sagard et Louis Destombes-Stampers qui ont rempli les fonctions de commissaires de la *Cœcilia* au concours de Tourcoing.

Le dernier de ces Messieurs, qui a une manufacture de chicorée, pour témoigner sa satisfaction des succès obtenus par la *Cœcilia*, lui a offert une caisse de deux cents paquets de sa chicorée au Chamois, pour être distribués à ses membres.

M. A. Marais a, au nom de M. Duthoit, brasseur, présenté, à M. P. Fournier, la splendide couronne dont nous parlons plus haut, et l'a vivement félicité.

Les heureux vainqueurs du concours de Tourcoing ont fêté leur triomphe par des réjouissances en leur local, qui avait été magnifiquement décoré, et à la façade duquel se détachaient sur deux immenses transparents les inscriptions suivantes : « Honneur aux vainqueurs de Tourcoing. Division supérieure. 1er prix lecture à vue. 1er prix exécution. Hommage à la *Cœcilia Roubaisienne*. Honneur à son vaillant et dévoué directeur Paul Fournier. »

Société Artistique de Roubaix-Tourcoing. — L'assemblée générale des sociétaires, prévue par l'article XIV des statuts, aura lieu au local de la société, rue de l'Alouette, le samedi 11 juin prochain, à 8 heures 1/2 du soir.

Voici l'ordre du jour : 1. Rapport du président; 2. Compte-rendu des deux dernières années d'exercice ; 3. Renouvellement d'un tiers de la commission.

Le recensement des chevaux. — La première commission de classement des chevaux terminera ses opérations à Wattrelos aujourd'hui mercredi 8 juin dans l'après-midi. Elle siégera à Roubaix jusque neuf heures précises du matin.

Dix à quinze propriétaires de la ville de Roubaix n'ayant pas répondu à la convocation qui leur a été adressée vont être l'objet de procès-verbaux. Chacun d'eux est passible d'une amende variant de 25 à 2,000 francs (art. 52 de la loi du 30 juillet 1877.)

Une adjudication, pour la fourniture du mobilier du Tribunal de commerce et de la Justice-de-Paix, a eu lieu, mardi, à la Mairie.

1er lot : Appareils à gaz et de chauffage ; devis, 6,000 fr.; M. Lallemand a offert un rabais de 6 0[0 ; M. Abel Letombe, 21 0[0 ; M. Seynaeve-Dupire, 23 0[0 ; ce dernier a été déclaré adjudicataire.

2e lot : Ameublement. Devis, 6,500 fr.; M. Achille Kaltenback a offert un rabais de 6 0[0; MM. Jules Messelin et Pronvost-Delécluse 23 0[0; M. Verague-Delmotte 28 0[0; en conséquence ce dernier est adjudicataire.

Tir aux pigeons. — La société de tir aux pigeons de Tourcoing organise un tir aux pigeons qui aura lieu au stand du Brun-Pain, à Tourcoing, lundi 13 juin, à une heure.

1re Poule à 25 mètres; 2e Poule Handicap. Grand prix. 1er prix, une bourse de 300 fr. et une médaille de vermeil; 2e prix, une bourse de 200 fr. et une médaille d'argent; 3e prix, une bourse de 100 fr. et une médaille de bronze. 7 pigeons handicap. Entrée 20 francs. Spectateurs : entrée 1 franc. Le stand est desservi par le car a vapeur de Lille à Tourcoing.

L' « **Association Amicale des Anciens élèves des Frères** » a inauguré, dimanche, le tir à la carabine, qu'elle vient d'installer dans son stand du café du *Globe*, Grande Rue. Les amateurs qui se sont succédé au tir étaient nombreux; la commission de surveillance peut être fière de ce premier résultat. Le tir s'est continué lundi matin, et à 1 heure, les sociétaires réunis prenaient le train pour Wambrechies, où ils ont visité le Labyrinte tant réputé, ainsi que divers points de la localité, le retour s'est effectué dans les meilleures conditions.

La grève des tisserands de la Société Anonyme. — La grève des tisserands de la Société Anonyme continue toujours.

Mardi, vers six heures et demie du matin, les grévistes s'étaient rendus près de l'établissement de la rue de Soubise. A l'ouverture des portes, des délégués se sont présentés de nouveau au directeur, mais aucune entente n'est intervenue. Les grévistes se sont dispersés dans le plus grand calme. Cependant, une trentaine d'entr'eux sont restés près des différentes portes d'entrées ; toutes les deux heures, d'autres grévistes venaient remplacer leurs camarades ; ils voulaient s'assurer si des ouvriers devant venir, dit-on, de Reims, ne seraient pas embauchés. Ils ont inutilement attendu toute la journée.

Par suite de la grève, sur quatre-vingts ouvriers employés à la préparation, douze seulement sont encore occupés.

La Chambre syndicale a donné, samedi, 15 francs à chaque ouvrier gréviste. Quant aux autres ouvriers, non syndiqués, ils reçoivent le produit des quêtes qui sont faites, pour eux, dans les différents quartiers de Roubaix.

Un abus de confiance. — Les agents Waerquiez et Rousseau, de garde au poste de Saint-Vincent-de-Paul, furent requis, lundi soir, vers huit heures par M. Louis Duquenne, occupant un « garni » dans un estaminet de la place Notre-Dame. M. Duquenne raconta qu'un tailleur d'habits, Florent Poisson, demeurant Grande-Rue, estaminet de l'*Etoile*, lui avait prêté il y a environ un mois, un pardessus, une paire de bottines et différents effets d'habillements, et que ces objets ne lui avaient pas été rendus. Les agents se rendirent à l'estaminet de l'*Etoile*. Interrogé et invité à remettre les effets, Florent Poisson déclara les avoir vendus. Il a été écroué au dépôt et maintenu en état d'rrrestation.

Blessé par une balançoire, à Barbieux. — Lundi, vers sept heures et demie du soir, un garçon d'une quinzaine d'années se trouvait sur l'une des balançoires de la *Closerie des Lilas*, au jardin de Barbieux. Il fit un faux mouvement, en voulant s'asseoir sur la planchette, et tomba sur le sol : la balançoire, qui avait été lancée avec force dans le vide, vint s'abattre sur la figure de l'enfant et lui fit une profonde blessure d'où le sang s'échappait en abondance.

Après avoir reçu des soins dans l'établissement, il se rendit chez un pharmacien du Boulevard, ou un médecin pansa la blessure. Le blessé a été ensuite reconduit à son domicile.

Chute dans un escalier. — Un ouvrier chauffeur, M. Adolphe Maréchal, de la rue Molière, était rentré chez lui, lundi, vers onze heures du soir. Il monta à sa chambre sans lumière. Arrivé au haut de l'escalier, il perdit l'équilibre et tomba, se fendit le crâne et se fit une profonde blessure au front.

Aux cris poussés par le malheureux, sa femme accourut et alla avertir l'agent Vandenberghe, du poste de Ste-Elisabeth. M. le docteur Noyon donna ses soins au blessé et constata une fracture du crâne; il l'a fait conduire d'urgence, mardi matin, à neuf heures, à l'Hôtel-Dieu. Son état est très grave.

Un accident place Chaptal. — Mardi, vers neuf heures du soir, plusieurs jeunes gens légèrement ivres et montés sur un cabriolet, traversaient la place Chaptal. Soudain le cheval s'emballa et la voiture versa. Les trois jeunes gens ont reçu aux mains et aux jambes, des contusions heureusement sans gravité.

Serait-ce un vol? — Un soldat en congé, M. Henri Renault, accompagné d'un camarade, M. Benjamin Vanmonsart, se rendaient lundi vers minuit, rue du Général Chanzy. En traversant la chaussée, ils trouvèrent un volumineux paquet. l'ouvrirent et y trouvèrent huit coupons de drap. Ils ont porté leur trouvaille au poste de Sainte-Elisabeth.

Deux individus ivres, se trouvaient lundi, vers cinq heures et demie du soir, sur le car se rendant à Wattrelos. Comme ils insultaient constamment les personnes placées près d'eux, le conducteur avisa l'agent Leraale, de service Grande-Rue, qui les invita à descendre du car. Les deux quidams se mirent alors à insulter l'agent; celui-ci les fit descendre de force et dressa un rapport à leur charge.

Croix. — *Un vol.* — Il y a huit jours, M. Adolphe Lommart louait une chambre garnie à un nommé Delporte; celui-ci n'a rien vu de mieux que d'enlever un réveille matin et de prendre la fuite.

— *Une agression.* — Lundi soir, M. Thomas Ramsden s'en retournait chez lui quand il fit la rencontre d'un nommé Gilles-Pie et celui-ci, sans provocation aucune, lança à M. Ramsden un coup de canne qui lui fit une une profonde blessure à la figure. Une enquête est ouverte.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi, et de 2 heures à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021-56342

L'établissement thermal de St-Amand (Nord) est ouvert du 1er juin au 15 septembre.

Les maladies du système articulaire, telles que : *rhumatisme articulaire, goutte, arthrites, coxalgies, ankyloses, hydarthroses*, etc. et les maladies du système musculaire : *Paralysies de diverses natures, rhumatismes musculaires, atrophies*, etc. y sont traitées avec succès par les bains de boues combinés avec l'hydrothérapie et l'eau en boisson.

Les cas de guérison ou amélioration obtenus sont considérables.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **A. Grégoire**, directeur. 30827 – 62369

WATTRELOS

Un jubilé. — Comme nous l'avons dit, un jubilé a été célébré lundi à Wattrelos : le cinquantenaire du mariage de M. et Mme Leman-Delbarre.

A onze heures une messe a été dite en l'église paroissiale ; les deux vieillards étaient entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants.

Après la messe, les jubilaires et les invités se sont rendus en cortège à la maison communale où les vins d'honneur leur ont été offerts. Puis le cortège, précédé d'une quarantaine de cavaliers, a accompagné les jubilaires jusqu'à leur domicile, au hameau de la Marlinoire, de nombreux bouquets et des couronnes leur ont été remis.

Dans l'après-midi, un banquet a réuni toute la famille et de nombreux amis dans la salle d'un estaminet voisin. On a joyeusement fêté M. et Mme Leman.

Tout le hameau était en liesse; les habitants avaient pavoisé leurs maisons, et des arcs de triomphe avaient été dressés. La fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

L'Harmonie municipale et la *Renaissance Chorale* ont gracieusement prêté leur concours à cette fête.

Le concert-festival. — Nous avons dit un mot hier du succès obtenu par le concert-festival organisé par les *Enfants de la Lyre*.

Une foule compacte s'était donné rendez-vous au jardin de M. Paul Backaert, où avait lieu cette fête.

Le cortège était composé des sociétés suivantes : La Renaissance, chorale de Wattrelos; les Enfants de la Lyre, philharmonique de Wattrelos; le Ralliement, société de trompettes de Wattrelos ; la fanfare Sainte-Cécile, du Mont-à-Leux ; l'Harmonie municipale de Leers ; l'Union des Travailleurs de Wattrelos ; l'Harmonie municipale de Mouveaux.

Il s'est formé à la Vieille-Place, et a suivi l'itinéraire ci-dessous, rues des Moulins, Négrier, de la Mairie et le local, chez M. Delmotte; sur tout le parcours, les sociétés ont été saluées par de vifs applaudissements.

On a beaucoup admiré la nouvelle tenue des *Enfants de la Lyre*, pantalon bleu, dolman noir, képi bleu avec pompon tricolore.

Inutile de dire que les sociétés musicales, qui ont exécuté successivement divers morceaux d'un choix heureux ont recueilli les suffrages de l'auditoire ; nous devons signaler tout particulièrement l'Harmonie municipale de Mouveaux, qui a obtenu un énorme succès; cette société, qui clôturait la série des morceaux, a joué, comme bis, une marche aux flambeaux, de Meyerbeer, et la *Marseillaise* ; ce dernier morceau a été chaleureusement applaudi.

A 10 heures, le concert était terminé, et tout le monde s'est retiré, enchanté d'avoir passé une soirée agréable.

Le matin, à dix heures, pendant la messe, les *Enfants de la Lyre* avait brillamment exécuté le *Prophète* et le *Lac des fées*.

« **Union Ghorale** ». — Les sociétaires de l'*Union Chorale* sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu jeudi, à neuf heures du soir. Présence indispensable.

Une arrestation. — Deux préposés des douanes, de service près de la Vieille-Place, ont arrêté un fraudeur de profession, Victor Duthillent, (dit Macart) qui dernièrement, avec d'autres fraudeurs, a arraché un nommé Bayart, des mains de deux employés, qui l'avaient arrêté.

Entre voisines. — Plainte vient d'être portée par Mme Vandenbrouck, de la cour Motheu, contre sa voisine, Mme Duthillent, qui, sans provocation, lui a donné plusieurs coups de pied et l'a terrassée.

TOURCOING

La séance de la Société protectrice des animaux. — C'est le lundi 6 juin qu'a eu lieu la 40e séance annuelle de cette utile société. Les récompenses accordées à la région du Nord sont encore cette année fort nombreuses. Le dévoué correspondant pour les trois départements, M. Irénée Fourrée, ne manque jamais de signaler à qui de droit les faits qui lui sont signalés; et de même qu'aucun acte de brutalité ne reste sans répression, pas un non plus de ceux qui se sont montrés les amis des animaux, n'a été oublié pour les récompenses.

On remarquera tout particulièrement la médaille d'argent décernée à M. Chamberlin, ancien commissaire du 1er arrondissement à Tourcoing, actuellement commissaire central à Dunkerque.

Voici la liste des récompenses attribuées à Tourcoing :

2 rappels de médaille d'argent : Catteau Floris, agent de sûreté; Descamps Victor, brigadier de police.

3 rappels de médaille de bronze : Clarisse Pierre, brigadier de police; Delnalle J.-B. garde-champêtre; Dutillent Carlos, sous-brigadier.

5 médailles de bronze : Allart Jules, agent de police; Benève Henri; garde-champêtre; Fippo J.-B., garde-champêtre; Parent Henri, sous-brigadier; Petit J.-G., agent de police.

8 mentions honorables : Deporter Emile, agent; Dervaux Gustave, agent; Dumortier Alphonse, agent; Leman Arthur, agent; Lortinois Martial, garde-champêtre; Maertens Carlos, agent de sûreté; Maertens Jules, agent; Six Louis, agent.

Rappel de médaille de bronze : D. Leveugle, cultivateur à la Pierre Bleue.

Médailles de bronze : Catteau Henri, domestique chez M. Mallard ; Verrasse Constantin, domestique chez M. Emile Barrois ; Vienne Edmond, rue de Gand.

Mention honorable : Diéval Victor.

La cocotte. — La fièvre aphteuse a gagné une nouvelle ferme, celle de M. Dupont-Lepers, aux Orions. Partout ailleurs les animaux peuvent être considérés comme complètement guéris.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'on peut faire usage, sans aucun danger du lait d'une vache atteinte de la cocotte : les bêtes peuvent donner moins, mais la qualité n'est altérée en quoi que ce soit.

Il nous revient pourtant que des concurrents fort peu délicats, profitent de ce qu'une ferme a été déclarée d'infection, vont dire par-ci par-là, dans le but de gagner des clients, qu'il serait dangereux de consommer le lait d'une vache malade.

Au reste, et nous tenons les renseignements de M. Ansay lui-même, toutes les vaches, les premières atteintes, et notamment celles des fermiers Castel et Delobel, au Clinquet, sont complètement guéries.

Eglise du Sacré-Cœur. — Nous apprenons qu'une confrérie de N.-D. du Perpétuel Secours, affiliée à l'archiconfrérie de Rome, vient d'être érigée dans l'Eglise du Sacré-Cœur.

Cette confrérie, établie autrefois dans la chapelle des Pères de la Compagnie de Marie, avait dû se dissoudre à la suite des expulsions de 1880. Elle se reformera plus nombreuse et plus fervente dans l'Eglise du Sacré-Cœur.

L'inauguration aura lieu le dimanche 12 juin, au salut de 6 h. Il y aura un sermon par un R. P. Rédemptoriste.

Une famille empoisonnée. — *Descente du Parquet.* — M. Dassonville, juge d'instruction, et M. Mouron, substitut, sont arrivés à Tourcoing par le train de 4 h. 20. Ces Messieurs se sont directement rendus cour St-Louis pour interroger les époux Cardon, les voisins, les fournisseurs, etc.

On a scellé des déjections dans des bocaux et on a prélevé chez l'épicière des échantillons d'huile, vinaigre, sel et poivre. On a aussi, pris dans le jardin dépendant de la maison, des salades du même parc que celles cueillis lundi.

On est maintenant à peu près certain que l'empoisonnement a été causé par la salade, car la voisine, la dame Fauvarque qui avait mangé le reste du saladier, a été aussi fort malade à partir de onze heures du soir.

Le père et la mère, ainsi que les deux garçons, allaient tout à fait bien mardi à 8 heures du soir. Il n'y aura donc qu'une victime, Edmond, âgé de 9 ans, dont l'autopsie sera faite aujourd'hui mercredi par le docteur Castiaux.

Exploits de gamins. — Lundi après-midi, Philémon-Joseph Rosmans, âgé de 16 ans, et Ernest Impens, âgé de 11 ans, tous deux nés à Tourcoing et demeurant rue de la Cité, ont escaladé un mur de 4 mètres de l'école maternelle, rue de la Cité, et se sont ensuite introduits dans le bureau de la directrice. Les gamins ont d'abord pris plaisir à mettre tout sens dessus dessous dans la place; une quantité de papiers, de cahiers ont été maculés ou lacérés. Puis ils se sont retirés en emportant desserts, bonbons, chocolat destinés aux enfants, et des œufs appartenant à la maîtresse.

Les hardis coquins avaient été vus par d'autres enfants et M. Villon les a mis en arrestation mardi matin. On avait offert de rendre Impens à ses parents, vu son jeune âge ; mais le malheureux s'est montré depuis longtemps tellement indiscipliné qu'on demande à ce qu'il reste enfermé jusqu'à sa majorité.

Linselles. — *Une chute mortelle.* — Les ouvriers de la ferme de Mme veuve Holbecq rentraient ce matin vers sept heures pour déjeuner lorsqu'ils rencontrèrent au Gravier du Quesnoy, une voiture de marchand de lait arrêtée et à proximité un homme étendu sans connaissance, tenant encore en mains les rênes brisées.

Avec les plus grandes précautions, ils le transportèrent à la ferme et la veuve Holbecq mit de suite à terre un matelas pour y étendre le moribond pendant qu'on courait en toute hâte au bourg prévenir le maire et chercher un médecin.

M. le docteur Bonenfant, malgré toute la promptitude pour se rendre où son devoir l'appelait, ne put malheureusement à son arrivée que constater le décès.

La plaque de la voiture de la victime de ce triste accident établissait son identité et il fut reconnu par plusieurs personnes pour le nommé Ernest Debacker, âgé de 38 ans, père de famille, habitant le Blanc-Four, à Roncq.

La voiture chargée d'un tonneau de plusieurs hectolitres de lait battu, lui a passé à travers le corps un peu au-dessus du bassin et, d'après les traces laissées sur le gravier, le malheureux a dû être traîné après l'accident sur un parcours d'une quinzaine de mètres, entraîné par les guides du cheval qu'il n'avait pas dû abandonner.

La gendarmerie d'Halluin a été immédiatement prévenue pour ouvrir une enquête, mais le manque de témoins de l'accident donnera de sérieuses difficultés pour établir exactement les causes de ce triste accident.

Halluin. — *Une affaire de mœurs.* — Au lieu dit la Pannerie, existe une rangée de maisons habitées par des tisserands et séparées les unes par un jardinet, les autres par un mur peu élevé et la dernière est occupée par un nommé Vanhyst, âgé de 46 ans, natif de Rouiers.

Lundi, vers 8 heures du soir, des voisins attirés par des cris et des gémissements partant de ladite demeure, jetèrent leurs regards dans l'intérieur et virent Vanhyst se porter des violences sur une jeune enfant.

L'accablant d'injures, ils se précipitèrent sur la porte qu'ils réussirent à forcer, mais trouvèrent seule tout en larmes une petite fille de 11 ans, Gabrielle Kost; Vanhyst s'était enfui à travers champs avant qu'il fût possible de le rejoindre.

L'enfant fut conduit au commissaire de police qui ordonna des recherches immédiates et fit visiter la jeune fille par un médecin.

Les gardes Descamps et Notlet établirent une souricière et furent assez heureux pour capturer Vanhyst au moment où celui-ci rentrait à son domicile, mardi matin, chercher des vêtements pour gagner la frontière.

Une enquête est ouverte aujourd'hui par M. Duquesne, commissaire de police; l'inculpé nie les faits honteux qui lui sont reprochés, mais les dépositions de l'enfant, les témoignages des voisins et les constatations médicales ne laissent aucun doute sur sa culpabilité.

Il a d'ailleurs les plus mauvais antécédents, il vit séparé de sa femme depuis plusieurs années, ses trois enfants sont à Roubaix, et à Halluin l'objet de la charité publique; il a été remis entre les mains de la gendarmerie.

— *Une bagarre.* — Les habitants de la ruelle St-Jean ont été, lundi soir, vers 9 h. 1/2, témoins d'une véritable bataille.

L'ivresse aidant, les nommés Pierre Vanpays, 59 ans, François Vanpays, 33 ans, Léonie Minckels, 35 ans, femme Samyn, son mari 41 ans, son fils Louis, 15 ans, se sont rués les uns sur les autres en vrais forcenés.

Coups de pied, de poing, de sabots ne suffisaient pas, une chaîne a été trouvée cassée sur les lieux de la bagarre. Tous se plaignent et s'accusent mutuellement. François Vanparys et Samys ont reçu des contusions qui d'après le docteur nécessiteront un repos d'une dizaine de jours.

Devant l'incohérence des renseignements, M. le commissaire Duquesne n'a pu que verbaliser et les envoyer dos à dos pour s'expliquer au tribunal.

— Le pèlerinage annuel à N.-D. de Lourdes, au Mont, a été suivi hier par une foule énorme. Le clergé était suivi de toutes les sociétés catholiques, des patronages, des élèves des Frères Maristes, des élèves des Sœurs de la Sagesse. Le beau temps a heureusement favorisé ce beau pèlerinage.

Roncq. — *Un vol sacrilège.* — Près de la ferme Casier, sentier du Pied-de-Bœuf, à Roncq, existe une petite chapelle fort vénérée.

L'une des dernières nuits, des malfaiteurs restés inconnus ont brisé la grille et fracturé le tronc, s'attendant à y trouver une forte recette, la ducasse de Roncq ayant amené bon nombre de visiteurs y déposer leurs offrandes.

Heureusement le tronc avait été relevé dans l'après-midi, et les malfaiteurs n'y ont dû trouver que fort peu d'argent. La gendarmerie prévenue a ouvert son enquête.

— *Les pick-pockets.* — Bien des poches ont été soulagées de leurs porte-monnaie dans les journées de dimanche et lundi vu l'affluence considérable des étrangers qui viennent chaque année dans cette commune à l'occasion de la ducasse.

De nombreuses plaintes à ce sujet ont été déposées, mais malheureusement sans résultat probable.

— *Une rixe au Bronckaert.* — Hier soir, au hameau du Bronckaert, une bagarre s'est produite. La femme Simon, ménagère, avait envoyé sa fille chez un voisin pour y prendre de l'eau; Ivo Velge, tisserand, refusa de lui en donner.

Des injures en en vint aux voies de fait. La femme Siméon reçut plusieurs égratignures à la figure et Velge une blessure provenant d'un instrument tranchant dans la région du cou. Il n'est pas facile d'établir les responsabilités, chacun des combattants s'attribuant le droit d'offensé. Un docteur a examiné la blessure de Velge; elle nécessitera un repos de plusieurs jours. La gendarmerie d'Halluin a ouvert son enquête.

Neuville-en-Ferrain. — *Un accident mortel.* — Un bien triste accident vient de plonger dans la douleur une des familles de Neuville.

Hier, à 11 heures, le jeune Dupont, âgé de 16 ans, conduisant un poulain, a été jeté à bas de son cheval et est tombé malheureusement sur une herse dont les dents lui sont entrées profondément dans le cou.

Un de ses amis, témoin de l'accident, l'a relevé dans un état pitoyable. Malgré les soins empressés dont il a été l'objet, il a expiré mardi matin.

Bondues. — *Mort d'un inconnu.* — Mme veuve Adam, placeuse d'ouvriers agricoles, demeurant carrière du Beau-Séjour, avait chez elle depuis deux jours un individu qui avait promis de lui remettre son liv